



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIE-DE-GUIRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE RÔLE TRIENNAL 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné en conformité avec les exigences de la *Loi sur la fiscalité municipale* :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2026-2027-2028 a été déposé au bureau municipal le 10 septembre 2025 et qu'il peut être consulté au bureau de la municipalité, 435, rue Principale, Saint-Pie-de-Guire, pendant les heures de bureau ;

QUE toute demande de révision en vertu de l'*article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale* concernant le rôle d'évaluation au motif que l'évaluateur n'y a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter, doit être logée avant le 1^{er} mai suivant le dépôt de ce rôle, soit le 1^{er} mai 2026 ;

QUE toute demande de révision relative au rôle d'évaluation foncière doit être déposée au moyen de la formule prescrite et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement MRC-200 de la MRC de Drummond, à l'adresse ci-dessous où y être acheminée par courrier recommandé :

**MRC de Drummond
435, rue Lindsay
Drummondville, Qc J2B 1G6**

DONNÉ À SAINT-PIE-DE-GUIRE,
CE 10 SEPTEMBRE 2025

Annick Vincent

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Pie-de-Guire